

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**  
**LUNDI 7 JUILLET 2025, 19 H**

**10 – Sujets d’ouverture**

- .01 Déclaration d’ouverture
- .02 Adopter l’ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d’arrondissement du 7 juillet 2025
- .03 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d’arrondissement tenue le 2 juin 2025 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2025
- .04 Point d’information
- .05 Période de questions du public

**12 – Orientation**

- .01 1255806003 Adopter la Charte montréalaise des chantiers visant le déploiement d’engagements par les unités exécutantes de travaux de la Ville et des partenaires ayant adhéré soit, entre autres, la Société de transports de Montréal, la Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec, Énergir et Bell, et ce, sur l’ensemble du territoire

**20 – Affaires contractuelles**

- .01 1256025007 Approuver la cinquième convention de prolongation du bail par lequel la Ville loue de M. Pasquale Romano, pour une période additionnelle de 2 ans, à compter du 1er septembre 2025, des locaux d’une superficie d’environ 288 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée et au sous-sol de l’immeuble situé au 6779, boulevard Saint-Laurent, à des fins d’activités communautaires et de loisirs pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, moyennant un loyer total de 110 376,00 \$, taxes incluses - Bâtiment 8217-001
- .02 1257951005 Ratifier une convention avec contribution financière avec l’organisme « Carrefour communautaire Montrose inc. » pour la réalisation d’un événement à l’occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, édition 2025 - Octroyer une contribution financière maximale de 500 \$ - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .03 1259173009 Octroyer à la firme BC2, pour un montant maximum de 58 125,61 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels afin de réaliser une étude pour évaluer le potentiel de vocation économique du 7070, avenue Casgrain - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant maximal de 53 076,43 \$ (Contrat 25-067-SG)
- .04 1257178003 Autoriser une dépense totale de 109 092,25 \$, taxes incluses - Approuver la prolongation du contrat au montant de 109 092,25 \$, taxes incluses, à « SNÖ Innovation inc. », pour les services d’enneigement mobile pour les parcs de planche à neige ainsi que pour l’enneigement et l’entretien des aires de glisse pour les parcs Joseph-Paré, du Pélican, du Père-Marquette et Lafond pour la saison hivernale 2026 - Appel d’offres public numéro 22-19404 (lot 1) / 22-070-AP (2 soumissionnaires) - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers pour un montant de 99 616 \$, net de ristourne

- .05 1253271001 Autoriser une dépense totale de 94 647,14 \$, taxes incluses, pour les services professionnels relatifs à la surveillance des travaux et les frais de traçabilité des sols lors de la réalisation des travaux d'infrastructures sur site du projet de développement immobilier résidentiel Tak Village - Octroyer le mandat de surveillance des travaux à la firme IGF Axiom inc. conformément à l'entente-cadre 24-018-SP - Contrat 1
- .06 1253271002 Autoriser une dépense totale de 336 174,20 \$, taxes incluses (contrat : 197 997,30 \$ + contingences : 19 799,73 \$ + variation de quantités : 29 699,60 \$ + incidences : 88 677,57 \$) - Octroyer un contrat à « Montréal Scellant inc. » au montant de 197 997,30 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs sur différentes rues (RMT2025-2) - Appel d'offres public 25-019-VP (5 soumissionnaires)
- .07 1259609005 Autoriser une dépense totale de 1 021 839,94 \$, taxes incluses - Prolonger les six (6) contrats octroyés aux firmes « Pépinière Michel Tanguay inc. », « Paysagistes Ramco inc. » et « MWM Équipement Spécialisé » pour la location avec opérateur, accessoires et entretien de trois (3) niveleuses et trois (3) tracteurs-chargeurs pour le déneigement, pour une période de douze (12) mois - Dépense totale de 1 021 839,94 \$ (contrat : 937 675,39 \$ + variation des quantités : 84 164,55 \$) - Appel d'offres public 23-120-AP / 23-20075 (6 soumissionnaires) - Lots 1 à 6
- .08 1259074002 Autoriser une dépense totale de 334 807,20 \$, taxes incluses - Accorder un contrat au même montant à l'entreprise « Infrarouge Kelvin inc. », pour des services d'inspection et de vérification des composantes électriques du réseau de distribution souterrain dans les puits d'accès CSEM au moyen de thermographies et de décharges partielles - Appel d'offres public numéro 25-21043 / 25-054-TP (1 soumissionnaire)

### 30 – Administration et finances

- .01 1256267007 Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mai 2025 en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA-23)
- .02 1257145001 Autoriser un virement de crédits de 38 200 \$ du compte de surplus gestion affecté - divers pour la réalisation de sept projets de marquage artistique au sol à l'été 2025
- .03 1257059003 Ratifier une dépense approximative de 1 100 \$ pour la participation du maire aux Assises 2025 de l'Union des municipalités du Québec, qui a eu lieu du 14 au 16 mai 2025, au Centre des congrès de Québec
- .04 1253590001 Autoriser des virements budgétaires pour un montant total de 24 044 000 \$ à la suite du report des surplus relatifs aux dépenses en immobilisations 2024 en cours de réalisation
- .05 1253590002 Autoriser le virement de crédits provenant du surplus de gestion affecté - Autres fins - Charges interunités de 1 036 500 \$ vers le Surplus de gestion Divers, à la suite de l'adoption par le conseil municipal de la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus dégagés de l'exercice 2024, la détermination des surplus de gestion des arrondissements et adopter l'affectation de surplus 2024 à des dossiers spécifiques
- .06 1256743002 Autoriser un virement de crédits au montant de 220 000 \$ en provenance du surplus de gestion affecté - divers vers le budget de fonctionnement de la Direction des travaux publics pour la Division des parcs

#### 40 – Réglementation

- .01 1255694005 Édicter six ordonnances - Programmation d'événements publics : « Piano Public parc des Gorilles », « Forêt éphémère », « Tournoi 9U Baseball Rosemont (BGR) », « Prestation piano public du parc Molson », « Atelier: Viens jouer au théâtre dans le parc! », « Chante ta ville avec Chanson à vélo », « Projection publique du parc Molson présentée par le Cinéma Beaubien », « Fête de la ruelle », « Le tournoi des coeurs », « KPMG Course Centraide », « Marathon BENEVA de Montréal », « Ratha-yatra: Un festival de l'Inde Védique », « Fête de quartier Angus&Cie », « Plaza dans le parc », « Festi-Aîné.es », « Marche lumineuse annuelle 2025 de Parents Orphelins », « Course des Vikings » - Approuver trois conventions de soutien technique avec « Italfest Mtl », « Festival des communautés Bamilékés » et « Amarkkalam »
- .02 1259173010 Édicter une ordonnance, en vertu de l'article 3.1 du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), afin de permettre la consommation d'alcool à l'occasion d'un repas sur les terrasses mutualisées installées sur le domaine public dans le cadre des placettes sur Beaubien Est
- .03 1255806004 Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1), une ordonnance relative à la fermeture provisoire à la circulation véhiculaire, d'un tronçon de la rue de Bellechasse entre la rue Marquette et la rue de Lanaudière
- .04 1255365001 Adopter un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) » afin de favoriser l'implantation de brasseries artisanales dans certaines zones (01-279-84)
- .05 1248729006 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) et le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-148) » afin de rehausser les exigences réglementaires en matière de résilience aux eaux de pluies abondantes (01-279-81)
- .06 1258729001 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) » afin d'encadrer, via la procédure des usages conditionnels, l'usage « salle de spectacle », lorsqu'il est adjacent ou non à un logement pour la catégorie C.4(1) et lorsqu'il est adjacent à un logement pour les catégories C.4(2) et C.5 (01-279-82)
- .07 1258979002 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279), le Règlement sur le certificat d'occupation et certain permis (R.R.V.M., chapitre C-3.2) et le Règlement sur les tarifs (RCA-193) » afin d'ajuster les dispositions relatives à l'hébergement touristique (01-279-83)
- .08 1259944005 Donner avis de motion et adopter un premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) à l'égard des établissements d'hébergement touristique et des gîtes » (01-279-85)
- .09 1259604001 Adopter le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Code de conduite des usagers des bibliothèques de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie » (RCA-107-1)

- .10 1259944002 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-148), une résolution autorisant la démolition partielle d'un bâtiment mixte de deux étages et la construction d'un bâtiment mixte de trois étages pour la propriété située au 95, rue Saint-Zotique Ouest
- .11 1258729002 Adopter un projet de résolution, en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, visant l'agrandissement de la propriété située au 3505, rue Bagot et l'aménagement, sur ce même lot 2 784 406 du cadastre du Québec, de 32 logements destinés au logement social et communautaire
- .12 1246079005 Adopter une résolution, en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, visant à permettre la construction des blocs 5 et 7 de l'Îlot central du Technopôle Angus, destiné à un usage résidentiel et commercial, sur le lot 2 402 168 du cadastre du Québec, bordé par l'avenue du Mont-Royal Est et les rues Augustin-Frigon, William-Tremblay et Molson
- .13 1259944003 Demander au conseil d'agglomération d'adopter, en vertu du paragraphe 4 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la transformation et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'habitation pour des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement sur le lot 2 789 004 du Cadastre du Québec

#### **51 – Nominations / Désignations**

- .01 1255017002 Désigner monsieur Jocelyn Pauzé à titre de maire suppléant de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la période du 8 juillet au 1er novembre 2025